

**OBJET          Dénominations**

---

La Ville souhaite procéder à :

**la dénomination d'une voie**

Antoine PICARD est né à Bois-de-Nèfles Saint-Paul le 17 janvier 1935, d'une fratrie de douze enfants.

Il a passé le Concours de Recrutement des Élèves Maîtres (le CREM) à l'âge de quinze ans. Il est nommé en premier poste dans une école à Bras-Panon en août 1956.

Après plusieurs expériences dans des écoles de l'île, il est nommé en septembre 1971 Directeur de l'école des garçons de la Rivière Saint-Denis. Il a dirigé cette école jusqu'au 17 février 1990 avant de prendre sa retraite.

En 1979, il a été nommé Chevalier des Palmes Académiques de l'Enseignement humain. Il a également reçu la Légion d'Honneur en septembre 1990.

Afin d'honorer la mémoire de Monsieur Antoine PICARD, je vous demande de vous prononcer sur l'attribution de son nom à l'actuelle rue Quai Est située dans le Bas de la Rivière à proximité de l'école Jules Reydellet A.

**la création d'une place**

Younoussa BAMANA est né le 1<sup>er</sup> avril 1935 dans le sud de l'île de Mayotte. Il est issu d'une famille d'agriculteurs et a été élevé parmi ses dix frères et sœurs.

Ancien membre de l'Union pour la Défense des Intérêts de Mayotte (UDIM), il était l'une des figures majeures de la lutte pour le maintien de Mayotte dans la République française. Il a été élu Président du Conseil Général de Mayotte le 6 juillet 1977, fonction exercée jusqu'au 2 avril 2004.

Monsieur BAMANA est décédé le vendredi 22 juin 2007, à Mamoudzou.

Afin d'honorer sa mémoire, je vous demande de vous prononcer sur la création d'une place Younoussa BAMANA au Bas de la Rivière.

**et la pose d'une plaque commémorative**

Fille de la Princesse RAKETAKA et d'ANDRIANTSIMIANATRA, la Princesse RAZAFINDRAHETY est née le 22 novembre 1861 à Amparibe (Madagascar). Elle est couronnée Reine le 22 novembre 1883, à Mahamasina, sous le nom de RANAVALONA MANJAKA III.

Madagascar est déclaré colonie française à compter du 6 août 1896 par l'Assemblée nationale française. La nuit du 28 février 1897, la Reine et sa famille sont arrêtées par surprise par le Général Joseph GALLIENI, gouverneur général, et envoyées en exil à l'île de la Réunion, puis en Algérie.

Lors de son exil à la Réunion, la Reine s'installe à Saint-Denis dans la maison de la famille De VILLELE, située à l'angle de la rue Lucien Gasparin (anciennement boulevard Jeanne d'ARC) et de la rue Roland Garros.

Afin d'honorer la mémoire de la dernière Reine de Madagascar, je vous demande de vous prononcer sur la pose d'une plaque commémorative devant son ancienne demeure.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183044-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

OBJET      Dénominations

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°18/3-044 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur DELORME Éric - 15ème adjoint ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve la nouvelle dénomination de voie, la création d'une nouvelle place et la pose d'une plaque commémorative, selon les plans de situation joints.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183044-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
29/06/2018



Gilbert ANNETTE



Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183044-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

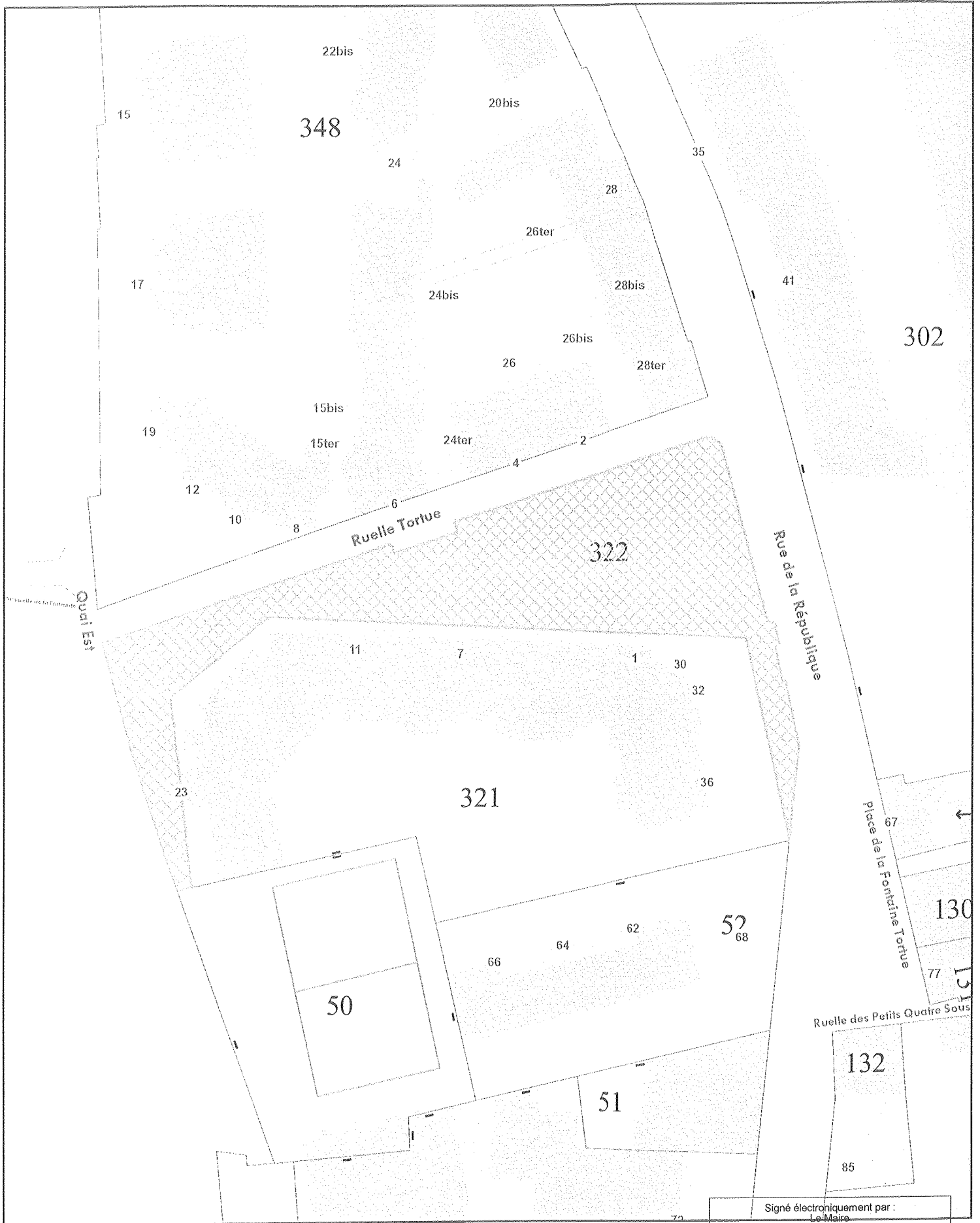
## RUE ANTOINE PICARD

Signé électroniquement par  
Le Maire  
28/06/2018

Gilbert ANNETTE

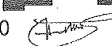


# CREATION D'UNE PLACE



Accusé de réception en préfecture  
 974-219740115-20180623-183044-DE  
 Date de télétransmission : 29/06/2018  
 Date de réception préfecture : 29/06/2018

## PLACE YOUNOUSSA BAMANA

Signé électroniquement par :  
 Le Maire  
 28/06/2018  
  
 0 13,5 18 m  
 Gilbert ANNETTE





Accusé de réception en préfecture  
 974-219740115-20180623-183044-DE  
 Date de télétransmission : 29/06/2018  
 Date de réception préfecture : 29/06/2018

## ANCIENNE DEMEURE DE RANAVALONA III

Signé électroniquement par :  
 Le Maire  
 28/06/2018  
 0 19,5 26 m  
 Gilbert ANNETTE

